

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE TRAVAUX

SECTION I - POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Conseil Général des Ardennes, hôtel du département, 08011 Charleville Mézières.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.marches-ardennes.fr>.

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.marches-ardennes.fr>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://www.marches-ardennes.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Service des marchés publics, hôtel du département, F-08011 Charleville Mézières. Tél. (+33) 3 24 36 62 72. E-mail : secretariatsmp@cg08.fr. Fax (+33) 3 24 36 62 77. Adresse internet : <http://www.marches-ardennes.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Service des Marchés Publics, hôtel du département, F-08011 Charleville Mézières Cedex. Tél. (+33) 3 24 36 62 72. E-mail : secretariatsmp@cg08.fr. Fax (+33) 3 24 36 62 77. Adresse internet : <http://www.marches-ardennes.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Service des marchés publics, hôtel du département, F-08011 Charleville Mézières. Adresse internet : <http://www.marches-ardennes.fr>.

Type de pouvoir adjudicateur :

Autorité régionale ou locale.

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

Description

Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

CONSTRUCTION D'UN SITE SCOLAIRE A ATTIGNY.

Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Travaux.

Exécution.

Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45210000.

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

Lots :

Division en lots : Oui.

Il est possible de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

Informations sur les options :

Options : non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 19 (à compter de la date d'attribution du marché).

INFORMATION SUR LES LOTS

LOT n° 1 :

VRD TERRASSEMENT

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45112500.

LOT n° 2 :

GROS OEUVRE

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45223220.

LOT n° 3 :

CHARPENTE STRUCTURE BOIS

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45261100.

LOT n° 4 :

COUVERTURE BARDAGE ETANCHEITE

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45260000.

LOT n° 5 :

ISOLATION PAR L'EXTERIEUR BARDAGE BOIS

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45320000.

LOT n° 6 :

MENUISERIES EXTERIEURES BOIS/ALU ALUMINIUM

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45421140, 45421150.

LOT n° 7 :

SERRURERIE

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

44316500.

LOT n° 8 :

MENUISERIES INTERIEURES

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45421150.

LOT n° 9 :

FAUX PLAFONDS

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45410000.

LOT n° 10 :

CLOISONS DOUBLAGES

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

44112300.

LOT n° 11 :

CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45232141.

- LOT n° 12 :
PRODUCTION DE CHALEUR
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
44622000.
- LOT n° 13 :
ELECTRICITE COURANTS FORTS COURANTS FAIBLES
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
09310000.
- LOT n° 14 :
PEINTURE
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
45442100.
- LOT n° 15 :
REVETEMENT DE SOLS SOUPLES
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
45432000.
- LOT n° 16 i:
REVETEMENTS DE SOLS DURS
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
45432000.
- LOT n° 17 :
EQUIPEMENTS DE CUISINE
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
39221000.
- LOT n° 18 :
ASCENSEUR
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
45313100.
- LOT n° 19 :
ESPACES VERTS
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
45112710.
- LOT n° 20 :
CLOTURES
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
34928200.
- LOT n° 21 :

EQUIPEMENTS SPORTIFS
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
45212200.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Modalités essentielles de financement et de de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

financé sur le budget départemental sur fonds propre et/ou emprunt. Délai global de paiement à 30 jours par virement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
entreprise seule ou groupement solidaire.

Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

SECTION IV : PROCEDURE

TYPE DE PROCÉDURE

Type de procédure :

Ouverte.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix. Pondération : 50.
2. valeur technique. Pondération : 50.

Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2012-11 DDP.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

30 mai 2012 - 16:00.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Date prévisionnelle de commencement des prestations : aout 2012

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : requête en référé précontractuel au titre des dispositions de l'article L. 551-1 du Code de justice administrative à compter de la date de notification du rejet de la candidature ou de l'offre jusqu'à la date de signature du marché. Référé contractuel après signature du marché. Introduction d'une requête en première instance : article R421-2 du Code de justice administrative, soit 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Le recours de pleine juridiction doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

) Les variantes techniques sur les lots 3 et 12 sont autorisées avec conservation de la trame, des limites de prestations, des supports nécessaires aux corps d'état en liaison avec celle-ci, des valeurs thermiques des parois, des finitions d'aspect pour les parties visibles.

-Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé Dc1 dernière version ou renseignements équivalents) en cas de groupement,

-Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (imprimé Dc2 dernière version),

-Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager la société,

-La liste des travaux similaires en cours d'exécution ou exécutés au cours des trois dernières années relatifs à des travaux similaires et indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé,

-Les certificats de qualifications professionnelles de l'entreprise ou tout autre document permettant d'établir la capacité du candidat vis à vis des travaux à réaliser.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 13 avril 2012.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons en Champagne, rue du Lycée, F-51000 Châlons-en-Champagne. Tél. (+33) 3 26 66 86 87. Fax (+33) 3 26 21 01 87.

Organe chargé des procédures de médiation :

Secrétariat C.C.R.A ou C.C.I.R.A, préfecture de Meurthe et Moselle, 1 rue du Préfet C. Erignac Co 60031, F-54038 Nancy Cedex. Tél. (+33) 3 83 34 27 71.

Introduction des recours :

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif, rue du lycée, F-51000 Châlons-en-Champagne. Tél. (+33) 3 26 66 86 87. Fax (+33) 3 26 21 01 87.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

13 avril 2012.